

Cartes de bruit des infrastructures routières

Trafic de plus de 3 millions de véhicules par an

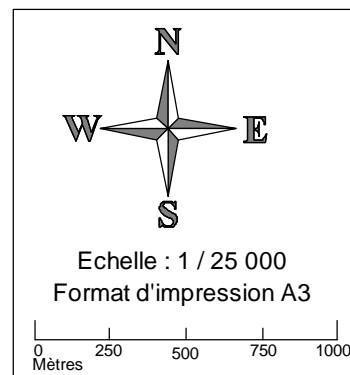
Annexe à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2013

Evolution prévisible des niveaux de bruit au regard de la situation de référence

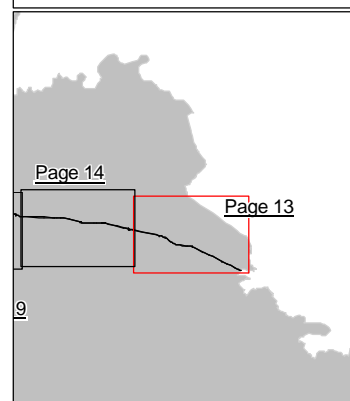
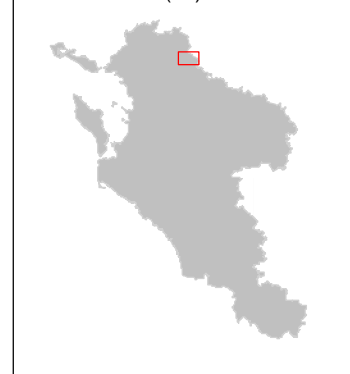
RN 11
Indicateur Ln



Préfet
de la
Charente-Maritime



Localisation de la planche :
Département de Charente-Maritime (17)



Différence de niveaux sonores
Norme NFS 31-130 ; déc 2008

- De +2 à +5 dB(A)
- De -2 à -5 dB(A)
- De -5 à -8 dB(A)
- De -2 à +2 dB(A)

Ces cartes sont une représentation macroscopique de la situation acoustique aux abords des voies.

Elles ne peuvent être utilisées pour déterminer des niveaux sonores en façade de bâtiments

Cartes de bruit des infrastructures routières

Trafic de plus de 3 millions de véhicules par an

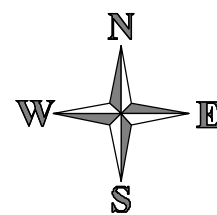
Annexe à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2013

Evolution prévisible des niveaux de bruit au regard de la situation de référence

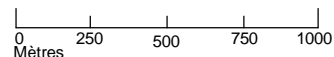
RN 11
Indicateur Ln



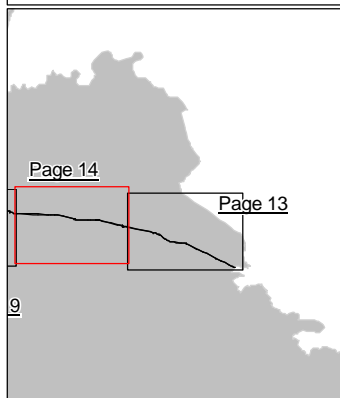
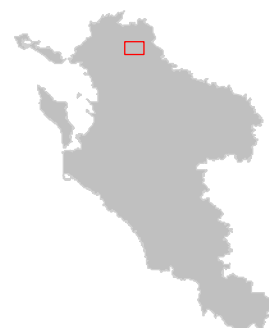
Préfet
de la
Charente-Maritime



Echelle : 1 / 25 000
Format d'impression A3



Localisation de la planche :
Département de Charente-Maritime
(17)



Différence de niveaux sonores
Norme NFS 31-130 ; déc 2008

- De +2 à +5 dB(A)
- De -2 à -5 dB(A)
- De -5 à -8 dB(A)
- De -2 à +2 dB(A)

Ces cartes sont une représentation macroscopique de la situation acoustique aux abords des voies.

Elles ne peuvent être utilisées pour déterminer des niveaux sonores en façade de bâtiments



Laboratoire Régional de Bordeaux
24, rue Carton - BP 58
33019 Bordeaux Cedex
Tel : 05 56 70 67 48
Mail : db.cete-so@developpement-durable.gouv.fr

Réalisé le : 30 / 04 / 2013
Horizon des calculs : 2030

Type d'effet météorologique pris en compte : occurrence météorologique de La Rochelle

Sources : Bd TOPO - IGN
SCAN25 - IGN

Cartes de bruit des infrastructures routières

Trafic de plus de 3 millions de véhicules par an

Annexe à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2013

Evolution prévisible des niveaux de bruit au regard de la situation de référence

RN 11 Indicateur Ln



Préfet
de la
Charente-Maritime



Différence de niveaux sonores
Norme NFS 31-130 ; déc 2008

- De +2 à +5 dB(A)
- De -2 à -5 dB(A)
- De -5 à -8 dB(A)
- De -2 à +2 dB(A)

Ces cartes sont une représentation
macroscopique de la situation
acoustique aux abords des voies.

Elles ne peuvent être utilisées
pour déterminer des niveaux
sonores en façade de bâtiments



Laboratoire Régional de Bordeaux
24, rue Carton - BP 58
33019 Bordeaux Cedex
Tel : 05 56 70 67 48
Mail : dib.cete-so@developpement-durable.gouv.fr

Réalisé le : 30 / 04 / 2013
Horizon des calculs : 2030

Type d'effet météorologique pris en compte : occurrence météorologique de La Rochelle

Sources : Bd TOPO - IGN
SCAN25 - IGN

Cartes de bruit des infrastructures routières

Trafic de plus de 3 millions de véhicules par an

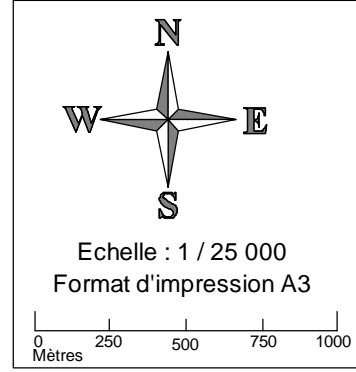
Annexe à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2013

Evolution prévisible des niveaux de bruit au regard de la situation de référence

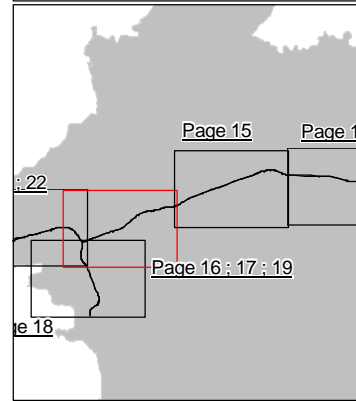
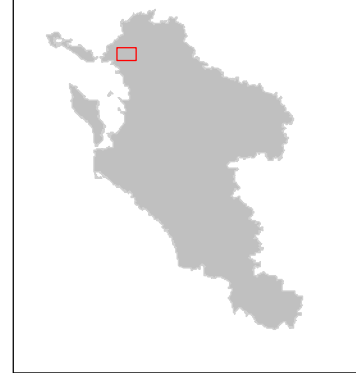
RN 11 Indicateur Ln



Préfet
de la
Charente-Maritime



Localisation de la planche :
Département de Charente-Maritime
(17)



Différence de niveaux sonores
Norme NFS 31-130 ; déc 2008

- De +2 à +5 dB(A)
- De -2 à -5 dB(A)
- De -5 à -8 dB(A)
- De -2 à +2 dB(A)

Ces cartes sont une représentation macroscopique de la situation acoustique aux abords des voies.

Elles ne peuvent être utilisées pour déterminer des niveaux sonores en façade de bâtiments



Laboratoire Régional de Bordeaux
24, rue Carton - BP 58
33019 Bordeaux Cedex
Tel : 05 56 70 67 48
Mail : dib.cete-so@developpement-durable.gouv.fr

Réalisé le : 30 / 04 / 2013
Horizon des calculs : 2030

Type d'effet météorologique pris en compte : occurrence météorologique de La Rochelle

Sources : Bd TOPO - IGN
SCAN25 - IGN

Cartes de bruit des infrastructures routières

Trafic de plus de 3 millions de véhicules par an

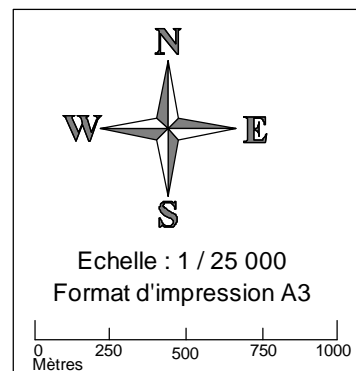
Annexe à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2013

Evolution prévisible des niveaux de bruit au regard de la situation de référence

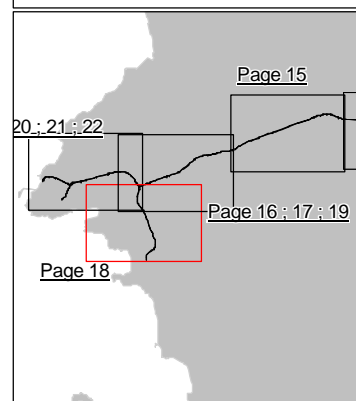
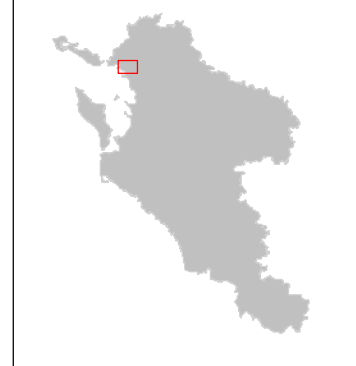
RN 137
Indicateur Ln



Préfet
de la
Charente-Maritime



Localisation de la planche :
Département de Charente-Maritime
(17)



Différence de niveaux sonores
Norme NFS 31-130 ; déc 2008

- De +2 à +5 dB(A)
- De +5 à +8 dB(A)
- De -2 à -5 dB(A)
- De -2 à +2 dB(A)

Ces cartes sont une représentation macroscopique de la situation acoustique aux abords des voies.

Elles ne peuvent être utilisées pour déterminer des niveaux sonores en façade de bâtiments

